



RENFORCER LE MAILLAGE VERT POUR REDUIRE L'INCIDENCE DE L'URBANISATION

Objectif K1

Augmenter la quantité et la qualité du patrimoine vert

Indicateurs - Pourcentage du budget plantation de vivaces, arbres ou arbustes en comparaison des plantations d'annuelles / Surface d'espaces vert public par habitants



Action

72

Gérer progressivement les espaces verts communaux de manière écologique

Contexte

Depuis 2007 (à confirmer ?), le Service Environnement bénéficie d'un équivalent temps plein pour réaliser les plans de gestions des zones gérées par le Service de l'Etat Civil (cimetières). Ces plans de gestion ont pour objectif de remplacer les méthodes de gestion curatives (utilisation d'engrais, de pesticides, taille sévère...) par des méthodes préventives (choix de plantes adaptées au milieu, introduction de prédateurs pour certains insectes nuisibles...).

La réalisation des plans de gestion bénéficie entre autres de la mise en place de plateformes de réflexion permettant de regrouper les différents acteurs - communaux, régionaux, citoyens, experts - afin d'obtenir une vision globale de la gestion des espaces verts à Uccle (voir action 80).

Actuellement, deux plans de gestion ont été finalisés : le cimetière du Verrewinkel et le cimetière du Dieweg.

Développement de l'action

Il s'agit ici de s'appuyer sur le travail déjà en cours pour pérenniser les plans de gestion des cimetières ucclois et démarrer ceux des espaces gérés par le Service Vert. Dans cette logique il est important de favoriser le transfert de l'équivalent temps plein, présent au sein du Service Environnement, vers le Service Vert (responsable de la gestion des espaces verts) et ainsi réduire les intermédiaires entre la réalisation des plans et leur mise en œuvre.

- Pérenniser l'action de l'équivalent temps plein et des plateformes de réflexion et intégrer la réalisation des plans de gestion dans le travail du Service Vert.
- Planifier et démarrer la réalisation des plans de gestion pour les parcs (Wolvendael, Brugmann, Raspail...).
- Mettre en œuvre des lignes de conduites pour les plus petits espaces comme les squares, jardins de bâtiments communaux...
- Former le personnel, communiquer auprès des Ucclois.

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : valorisation des espaces verts communaux, amélioration de la biodiversité.

Economiques : réduction des coûts liés à une gestion intensive (taille sévère, engrais, tonte et arrosage régulier...).

Sociaux : exemplarité de la Commune et sensibilisation des Ucclois.

Indications de calendrier

Action en cours à amplifier.

Acteurs

Pilote(s)	Service Environnement puis Service Vert
Service(s)	Vert, Etat Civil
Autre(s)	Promotion des espaces publics et des espaces verts publics a.s.b.l., IBGE, habitants, associations (SOS Kauwberg, Natagora...), entreprises, sous-traitants, etc.

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

71